

Assemblée Générale d'Interfel du 25 juin 2019

Interfel a tenu son Assemblée Générale mardi 25 juin 2019

Laurent Grandin, en tant que nouveau président de l'Interprofession, a souligné l'implication de toute la filière dans l'élaboration et le suivi du plan stratégique filière durant l'année 2018.

Il a remercié Bruno Dupont pour son action en tant que président au sein de l'Interprofession durant son mandat de six ans.

L'Assemblée Générale a également été l'occasion de rappeler la volonté de la filière sur des enjeux stratégiques, et notamment les engagements suivants :

- l'engagement pour la filière d'atteindre 50 %, d'ici cinq ans, de la production de fruits et légumes dans la démarche de certification de l'agro écologique en HVE ;
- l'objectif de 25 % de la valeur de commercialisation des fruits et légumes du BIO et des autres signes officiels de qualité ;
- la réalisation d'une contractualisation dans le cadre des Egalim, à minima de 30 %, dans les cinq ans ;

L'Interprofession a renouvelé son engagement financier, particulièrement sur :

- le renforcement de la communication informative d'une part et la dynamisation de la consommation d'autre part, pour atteindre les objectifs de santé publique ;
- le maintien d'un investissement de toute la filière de 14 millions d'euros minimum pour la Recherche et l'Expérimentation par an pour les trois ans à venir, afin notamment de trouver des alternatives à l'utilisation des pesticides et en réduire l'utilisation.

L'Interprofession a de nouveau fait le constat que, malgré son implication tant humaine que financière à répondre aux enjeux de sociétés, les allégations mensongères concernant ses positions, notamment en matière de respect des cycles naturels de production en serres bio ou la surdité des pouvoirs publics sur ses observations concernant le programme « Des fruits et légumes à l'école » entraîneront inéluctablement la remise en cause opérationnelle d'une partie de son plan stratégique de filière.



L'Interprofession en appelle à la responsabilité de tous les acteurs et des pouvoirs publics afin de stopper les surenchères stériles à vocation médiatique. Afin de répondre réellement aux attentes sociétales, nous devons collectivement nous donner des objectifs conformes aux moyens humains, financiers et scientifiques que nous pouvons réellement atteindre dans les cinq ans.

Contact presse

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – v.genest@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com